173. **A. sahelica** Trabut, B. S. Bot. France, 34, p. 392 (1887) ; Maire, Sahara central, p. 62 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 32, 926 ; M. C. 3382. — *A. plumosa* L. ssp. *sahelica* Trabut in B. et T., Fl. Alg. Mon. p. 160 1895), et in B. et T., Fl. Syn. p. 364. — ♃. Assez lâchement cespiteux,

à rhizome rameux presque suffrutescent ; chaumes atteignant 50 cm, dressés ou genouillés ascendants, simples ou rameux, à nœuds glabres souvent pruineux, à entrenœuds ± pubescents par des poils longs et apprimés, parfois presque complètement glabres, scabres ou à peu près complètement lisses. Gaines inférieures squamiformes à limbe réduit, les autres apprimées, < entrenœuds, glauques, striées, à marges hyalines, à oreillettes brièvement ciliées; ligule réduite à un rebord cilié; limbes glauques, convolutés, raides, les culmaires pouvant atteindre 15 cm, ceux des innovations bien plus courts, tous atténués en pointe presque piquante, striés, glabres en dessous, scabres ou brièvement hérissés en dessus. Panicule dressée, longtemps incluse à la base dans la dernière gaine puis ± longuement exserte, étroite, atteignant 20 cm long., lâche ; axe glabre et lisse, souvent un peu poilu à l'aisselle des rameaux inférieurs ; rameaux dressés, solitaires ou fasciculés, atteignant 6-7 cm, glabres et lisses ainsi que les pédoncules; ceux-ci < glumes, ± anguleux, à peine scabres. Epillets jaunâtres, parfois ± maculés de pourpre violet à la base ou entièrement violacés. Glume inférieure 10-13 mm, lancéolée, ± émarginée au sommet avec un petit mucron, 3-nerviée ; glume supérieure plus étroite, linéaire, 18-19 mm, subulée au sommet avec la subule subobtuse, 3-nerviée. Lemme lisse à la base, légèrement scabre au sommet, c. 4 mm, avec un callus de 2 mm très aigu et poilu, à poils supérieurs longs de 0,7 mm environ ; colonne non tordue atteignant 7,5 mm ; branche médiane de l'arête c. 4 cm, plumeuse dès la base, à poils très longs, peu denses, étalés-dressés ou divariqués, à pointe nue excurrente ; branches latérales nues, atteignant 1,5 cm. Anthères 3, jaunes ou ± lavées de violet, 3-4 mm. Caryopse fusiforme-cylindrique c. 3,5 × 0,5 mm, à macule hilaire linéaire ± déprimée atteignant presque le sommet, à embryon court (c. 1,25 mm). Floraison : printemps-été, et après les pluies dans le Sahara central.



FIG. 231. — *Aristida sahelica.*

Rocailles, graviers, sables des régions subdésertiques ; lits pierreux et sablonneux des torrents désertiques. — A. Graviers de l'Oued Sahel, d'El Adjiba à Beni Mansour ! (TRABUT) (Soc. Dauphinoise, n° 5501). — O. Chellala Dahrania ! (COSSON) ; El Abiod Sidi Cheikh ! (CHEVALLIER,

nº 379). — M. Atlas saharien au N de Figuig (M.) ; Haouz (M., Cénomane nº 1808) ; Grand Atlas ; Sous ; Anti-Atlas ; Sahara marocain (M.). — Sahara central : fréquent dans le Hoggar et le Tefedest (M.).

Aire géographique. — Endémique.